



DELIBERATION n° 15 - 2021

En date du 8 avril 2021

Portant sur l'Affectation des Résultats

« Budget annexe » 2020

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni à la Mairie et en visio-conférence le 8 avril 2021 à 20h00 selon la convocation en date du 1^{er} avril 2021, sous la présidence du Maire, Monsieur Joël GARESTIER, Mr Bernard GLANDUS, étant secrétaire de séance.

Sont présent(e)s : M. GARESTIER Joël, Maire,
Mme AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle, Adjointe.
M. Bernard GLANDUS, Conseiller Municipal.

Sont présent(e)s en visio-conférence : M. Philippe HENRY, M. VERGER Manuel, Mme CARRILLO Martine, M. Jean-Luc GARCIA, Mme DE PAIVA Régine, adjoints.

Mme CHABROUX VICENTE Patricia, M. Patrick SIMON, M. GIRARD Stéphane, M. PEAUDECERF Sébastien, Mme TOUCAS Hélène, Mme DESMOULIN Christelle, Mme COUTY Isabelle, M. Jean-Philippe NANEIX, M. Brice APPERT, Mme TALLET Emilie, Mme Océane MICAUD, M. André GAILLARD, Mme THIBAUT-GUILLON Claude, M. GRANDJACQUOT Victor, Conseillers Municipaux.

Absente excusée : Mme Virginie BASSALER, conseillère municipale. Son pouvoir est donné à M Philippe HENRY.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décide

AFFECTATION DU RESULTAT – ANNEE 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT	SECTION FONCTIONNEMENT	MONTANT
Report Déficitaire N-1		Report Déficitaire N-1	
Report Excédentaire N-1	199 647.76	Report Excédentaire N-1	42 659.02
Dépenses de l'Exercice	202 252.72	Dépenses de l'Exercice	16 115.95
Recettes de l'Exercice	1 743.80	Recettes de l'Exercice	47 932.64
RESULTAT DE L'EXERCICE	-200 508.92	RESULTAT DE L'EXERCICE	31 816.69
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION <i>001 en Dépenses pour 2019 DI</i>	-861.16	RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	74 475.71
RESTES A REALISER DEPENSES	2 515.20	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT <i>Titre au 1068</i>	
RESTES A REALISER RECETTES	252 023.36	COMPLEMENT D'AFFECTATION	
BESOIN DE FINANCEMENT		TOTAL A AFFECTER	
PRELEVEMENT A EFFECTUER sur la section de Fonctionnement - 1068	0.00	REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)	74 475.71

Article 1 :

- d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1°) Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement (Crédit du compte 1068) RI..... + R.A.R	0€
2°) Reste sur excédent d'investissement pour 2020 Ligne 001 DI	861.16€
3°) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au B.P. Ligne 002 (report à nouveau créateur) RF	74 475.71€

Article 2 :

Donne pouvoir à Mr le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication et ou notification.

Article 4 :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	23
Votes pour	23
Vote contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0

Fait à Saint-Just-le-Martel, le 26 avril 2021

Le Maire,

Joël GARESTIER

Transmis au représentant de l'Etat le 26 avril 2021
Publié le 26 avril 2021

